

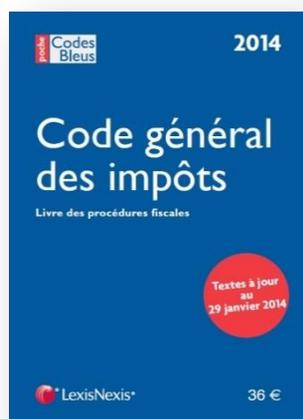
LexisNexis publie le Code général des impôts et le Livre des procédures fiscales 2014

7^e édition à jour de la loi de finances pour 2014 et de la loi de finances rectificative pour 2013.

Paris, le 19 mars 2014 - Publié par LexisNexis, éditeur juridique de référence, ce code rassemble, en un seul ouvrage au format poche, le texte officiel du Code général des impôts et du Livre des procédures fiscales sans annotation ni commentaire.

Cette nouvelle édition s'adresse aussi bien aux étudiants (Master 1, Master 2, Fiscalité et droit des affaires) qu'aux professionnels (avocats fiscalistes, conseils).

Il bénéficie d'une table des matières et d'un index alphabétique particulièrement précis, indispensable au référencement des textes.



Ce code est à jour notamment :

- de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 ; de la loi n° 2013-1279 du 29 décembre 2013 de finances rectificative pour 2013 ;
- de la loi n° 2013-1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale pour 2014 ;
- de la loi n° 2013-1117 du 6 décembre 2013 relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière.

7^e édition – 2 028 pages – ISBN 978-2-7110-1973-1 – en librairie depuis le 13 mars 2014 – 36 €

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. Ses activités couvrent cinq domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur internet, les formations et conférences, et les logiciels de gestion à destination des professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, Lexis360.fr, etc.

Suivez l'actualité de LexisNexis sur les réseaux sociaux

Twitter [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) - Facebook [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance)

Contact Presse :

Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 - nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr